



AVIS D'OUVERTURE D'UN CONCOURS INTERNE
en vue de pourvoir 10 postes d'ouvrier principal 2^e classe
au Centre hospitalier de Lannemezan

Un concours interne est organisé en application de l'article 8 du décret n° 2016-1705 du 12 décembre 2016 portant statut particulier des personnels de la filière ouvrière et technique de la catégorie C de la Fonction Publique Hospitalière, en vue de pourvoir **10 postes d'ouvrier principal 2^e classe** vacants au Centre Hospitalier de Lannemezan dans les spécialités suivantes : restauration, blanchisserie, électricité, transport, plomberie et télécommunications.

Ce concours est ouvert aux fonctionnaires et agents contractuels comptant au moins un an d'ancienneté de service public au 1^{er} janvier 2020 sans condition de diplôme.

Ce concours interne complété d'épreuves comporte une phase d'admissibilité et une phase d'admission :

I. - La phase d'admissibilité consiste en l'examen par le jury du dossier de candidature.

II. - La phase d'admission consiste en une épreuve pratique suivie d'un entretien avec le jury.

Cet avis d'ouverture sera publié par affichage dans les locaux de l'établissement, dans ceux de l'agence régionale de santé dont il relève et dans ceux de la préfecture du département ainsi que par voie électronique sur le site internet de l'agence régionale de santé concernée.

Les dossiers de candidature composés comme suit :

- une lettre de candidature motivée précisant la spécialité pour laquelle le candidat postule,
- un curriculum vitae,
- une copie de la carte d'identité,
- un état des services publics,

doivent être adressés au plus tard le **3 mars 2020** (le cachet de la poste faisant foi) à :

Madame la Directrice du Centre Hospitalier de Lannemezan
Service concours
644 route de Toulouse
65300 LANNEMEZAN

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Madame Karine Bouissière à la Direction des Ressources Humaines – poste 56 04.

Lannemezan, le 3 janvier 2020
La Directrice, Yasmina GAYRARD

